

Assujettissement de la *Gazette* à l'institution royale au XVII-ème

Nicoleta Loredana MOROSAN

Université de Suceava

Abstract: This article sets for itself to present the allegiance of the first political newspaper, published in France in the XVIIth century, to the regime of the time, as it transpires from the discourse of the preamble to the collection of the first year's editions. As the mentality of the age in question demanded, Théophraste Renaudot, the founding father of the newspaper, presents it as an eulogy to the monarch Louis XIII and his flamboyant reign. Thus, this preamble pertains to the encomiastic genre whose traits will be traced out in the following article. The *ethos* of the author, that is his authority as initiator of the first newspaper in the kingdom of France, who addresses himself to the King, draws on this particular condition (equalled to the privilege) of being a subject of the almighty *Roi*. Discourse with a low degree of problematicity, if not reduced to none, the preamble is an offering made to the *pathos* of its addressee.

Le premier journal jamais publié en France date du XVII-ème siècle, quand en 1631 Théophraste Renaudot, médecin du roi Louis XIII, fonde *La Gazette*, un hebdomadaire de quatre pages qui paraîtra jusqu'au début du XX-ème siècle. « La presse » du XVII-ème siècle connaîtra deux titres: *La Gazette* et *Le Mercure Galant*, ce dernier fondé en 1672 par Donneau de Visé, ayant le but d'informer le public sur les sujets les plus divers, c'est-à-dire les différents événements plutôt mondains qui avaient lieu en France.

Quant à la *Gazette*, elle est le premier journal politique du pays. Le nom lui vient d'un mot italien, «gazzetta», qui désignait une «feuille volante d'information» (*Le Dictionnaire Robert*, p. 875) qui paraissait à Venise au XVI-ème siècle, coûtant une «gazeta» –

nom d'une pièce de monnaie frappée à Venise en 1539, correspondant au prix de cette feuille.

Le texte dont nous allons traiter représente un préambule écrit par Théophraste Renaudot à l'intention de Louis XIII à l'occasion de la collection faite de tous les numéros de la *Gazette* parus lors de sa première année d'existence. Comme il était de règle à cette époque-là pour les initiatives portant sur l'écriture¹, le recueil est précédé par ce préambule de la part du fondateur, un texte dédicatoire adressé entièrement au roi, afin d'asseoir le journal sous la haute protection du «pair entre les pairs». Ce paratexte fait office d'acte de fondation obligatoire selon les usances de l'époque, essentiel pour l'institutionnalisation et la pérennité de cette parution. Il a trait à l'admirable, relevant du genre épictique de louange. Pour Platon et Aristote le genre élogieux est une réaction à la vertu du personnage concerné par la louange (le roi, en l'occurrence), ayant une fonction sociale et civique renforçant l'institution royale. Fortement marqué subjectivement, ce préambule rend compte de la mentalité de l'époque qui veut que les sujets se reconnaissent entièrement dépendants de la magnanimité royale dans toutes leurs initiatives.

C'est donc à travers l'apologie du roi que les informations objectives sur la facture du journal vont être dévoilées. L'apparition du journal est envisagée comme émanation de l'empire de Louis XIII, vu comme ayant atteint son moment d'apogée.

Aussi le destinataire de ce préambule est-il connu avant même que le texte ne se déploie, à travers la dédicace: «Au Roy»; il s'agit d'une destination officielle à celui connu de tous, unique. A chaque fois que l'institution royale apparaîtra mentionnée dans le texte, ses hétéronymes porteront une majuscule, symbole de respect et de soumission devant le pouvoir monarchique hautement prisé: «Roy», «SIRE», «Regne», «Vostre Majesté», «Royaume».

¹ Le domaine de la littérature, par exemple, connaît « le temps des préfaces » selon l'ouvrage portant le même titre de Giovanni Dotoli (Klincksieck, 1996) et des dédicaces, les auteurs étant en dépendance directe de leurs protecteurs, le roi étant en haut de la pyramide du mécénat.

Ce sont les termes de politesse imposés et conditionnés par l'ordre social en date, la monarchie.

L'organisation du texte procède de l'adresse objective « Au Roy », qui spécifie à l'intention de qui le texte à suivre est écrit et qui a un fonctionnement pareil à un nom de destinataire mis sur une enveloppe, qui peut être lu donc de tout public, à l'adresse directe « Sire », qui préside le texte à suivre et qui instaure un cadre privé, une relation particulière entre le destinataire du texte - son auteur, et son destinataire – le roi. Ce passage de la facette extérieure relevant du registre de l'*histoire*, un registre objectif, à la facette intérieure du registre du *discours*, subjectif, régimes entendus au sens de Bénéniste, exclut la présence du tiers – spectateur. Ainsi l'adresse du préambule se précise-t-elle au moyen du procédé de l'emboîtement.

L'adresse directe ne comportera pas de prise de parole de la part de Louis XIII, car il s'agira uniquement d'une invocation et non pas d'une relation interactive *in praesentia*; de par la coutume du temps, on peut imaginer uniquement l'acquiescement du roi.

« SIRE,

C'est bien une remarque digne de l'*histoire*, que dessouz soixante-trois Roys la France, si curieuse de nouveautéz, ne se soit point avizée de publier la *Gazette* ou recueil par chacune semaine des nouvelles tant domestiques qu'estrangères, à l'exemple des autres Estats et même de tous ses voisins. Mais ce ne peut estre sans mystere qu'elle ait attendu pour ce faire le vingt et uniesme an du Regne de Vostre Maiesté celebre par les avantages qu'elles a remportez sur tous sez ennemis, et par la prosperité de ceux qu'il luy a pleu favoriser de sa protection et bien veillance. »

Nous avons déjà mentionné que le texte de ce préambule appartient au genre encomiastique, « qui oscille entre le fonctionnel et l'ornemental »². Ses lignes deviennent un développement dis-

² Oswald Ducrot, Jean-Marie Schaeffer, **Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage**, 1995, Seuil, Paris, p.142.

cursif de l'hyperthème de la majesté retrouvé à travers toute la présentation du journal, de sorte que l'on pourrait affirmer que le préambule est échafaudé sur deux plans: d'un côté la majesté royale en train de se réifier, de l'autre côté, dans l'existence de ce journal.

Mais sur ce fond laudatif empreint de subjectivité seront greffées pourtant des informations objectives par rapport à la nature du journal mis en place, car n'oublions pas que ce préambule est occasionné par un événement particulier, qui vient saluer l'apparition du premier journal en France. Nous allons y retrouver donc des données inhérentes au genre journalistique, comme la référence temporelle ou le type d'informations qui y sont présentées. Ainsi ce texte dédicatoire a-t-il le rôle de poser l'année où le journal apparaît – il s'agit de la vingt-et-unième année du règne du roi Louis XIII –, d'indiquer par la spécification «chacune semaine» la fréquence de son apparition – il s'agit d'un hebdomadaire –, et de prévoir sa nature du journal: « La Gazette ou recueil par chacune semaine des nouvelles tant domestiques qu'étrangères ». Le journal se propose de pourvoir des informations qui tiennent les sujets du royaume au courant autant des affaires internes qu'externes du pays, des événements politiques et diplomatiques, des communiqués officiels.

Mais en tant qu'éloge adressé au roi, le préambule commence apparemment d'une manière inattendue, par une sanction de la situation difficile où se trouve la France – critique sévère à l'adresse du pays qui apparaît comme immobilisé dans un paradoxe, occupant une position inférieure aux autres Etats en Europe en ce qui concerne cet aspect social particulier: «...la France, si curieuse de nouveautés, ne se soit point avisée de publier la Gazette... à l'exemple des autres Estats et même de tous ses voisins».

A première vue, la phrase de début, arborescente, ne renvoie aucunement au roi.

Elle dit seulement l'absence dans le royaume de ce qu'aujourd'hui l'on appellera « la presse écrite », décriant le contraste entre ce grand pays « curieux de nouveautés » et l'état de choses qu'il connaît au moment de la publication du premier numéro de la

Gazette, c'est-à-dire le manque d'un journal qui tienne les gens au courant de ce qui se passe à l'intérieur du royaume et à l'étranger.

Dès le commencement nous sommes en présence d'un acte de langage explicite qui pose une considération axiologique qui s'avèrera être dépréciative: «C'est bien une remarque digne de l'histoire que, [...] la France [...] ne se soit point avisée». A travers cette modalité épistémique (la remarque), le locuteur se pose en source d'évaluation, l'adjectif subjectif évaluatif axiologique «digne» portant un jugement de valeur sur l'acte de langage accompli. L'adverbe modalisateur «bien» dans ce *discours* qui par définition autorise «la pleine expression et manifestation de la subjectivité» (Sarfati: 46) requiert l'adhésion du destinataire à ce jugement, laissant transparaître l'attitude de l'énonciateur et instituant le jugement en vérité généralement valable. L'évaluation opérée par le destinataire du texte, soit-elle appréciative ou dépréciative, est inextricablement liée à la variable de l'intensité, dont les modulations dans le discours crée un *profil d'intensité*, pour reprendre les termes de J. Fontanille³.

La portée de la critique impliquée par cette première phrase dans la description de la situation d'indigence est bien ample, ampleur qui a justement la fonction d'aboutir à l'importance du règne de Louis XIII pour mieux le mettre en évidence. Le procédé spécifique au genre encomiastique est l'amplification. Aussi la construction de la phrase est-elle emphatique, portant une valeur axiologique péjorative. Car la force de la virulence à l'adresse de la France s'avère être en fait la force d'un éloge plénier à l'adresse du roi. Le premier pas du discours instaure le manque, le défaut, le paradoxe. Démentant sa propre nature de pays avide de progrès, la France ne s'est pas «avisée», c'est-à-dire n'a pas «songé, réfléchi» à mettre en place le moyen de faire circuler ses nouvelles glorieuses à travers le pays.

Mais ce paradoxe n'est institué en fait au tout début du discours que pour mieux signifier que ce n'est que maintenant que l'on est en présence du moment opportun pour l'apparition du

³ Jacques Fontanille, **Sémantique du discours**, 1998, PULIM, Limoges, p. 202.

journal. Tout le passé, tous les règnes antérieurs (au nombre de soixante-trois), et toutes les années de ce règne-ci, dans cette vision rétrospective, représentent autant de pas faits vers l’apogée du règne présent; dévalorisés, d’une certaine manière, seulement pour mieux mettre en avant la gloire de Louis XIII. L’attitude choquante – pourquoi la France n’a-t-elle pas ressenti le besoin de publier un journal auparavant ? est justifiée par la montée vers ce sommet de l’histoire. Ainsi la formulation axiologique dépréciative « c’est une remarque digne de l’histoire... » (sous-entendant « il est curieux que ») du tout début se trouve-t-elle infirmée dans la phrase suivante: son pendant devient en fait « Mais ce ne peut être sans mystère » (sous-entendant « c’est tout à fait normal que... »), puisque jusque-là l’histoire n’a fait que préparer ce moment d’équilibre étatique:

« Mais ce ne peut estre sans mystere qu’elle ait attendu pour ce faire le vingt et uniesme an du Regne de Vostre Maiesté celebre par les avantages qu’elle remportéz sur tous ses ennemis, et par la prospérité de ceux qu’il lui a pleu favoriser de sa protection et de sa bien veillance. »

La deuxième phrase revient à l’adresse directe, instaurée au moyen du pluriel de majesté: « Vostre Maiesté ». On est là au point culminant qui dévoile la raison pour cette apparition tardive, qui est la gloire présente, moment de forte intensité. On voit donc là le moment d’équilibre qui crée les conditions et le besoin pour l’issue d’un moyen de diffusion des nouvelles concernant la vie du royaume. Nous avons d’un côté une politique externe accomplie, avec des ennemis qui ont été soumis, et de l’autre côté la prospérité à l’intérieur du pays, ce qui fait aux yeux de l’auteur de ce préambule que le règne se recommande tout seul pour donner cours aux attentes d’apparition du journal.

Les informations objectives sont insérées, rappelons-le, sur un fond élogieux par rapport à l’autorité tutélaire, la royauté avec la protection qu’elle octroie à ses sujets et sa magnanimité. L’importance de la publication de ce journal est impliquée, sub-

repticement, tout au long de ce préambule, ce qui implicitement renvoie à l'importance de Louis XIII. Elle ressort donc indirectement de la manière dont les louanges sont prodiguées, le discours du prologue étant imbu de marques de l'autorité royale:

« Jusques icy l'heur et la valeur de Votre Maiestè (SIRE) ont mis les affaires de ce Royaume à un point, qui luy sert de Panegyrique eternel et d'Apologie effective à son premier Ministre. »

« Heur » est un nom spécialisé au XVII-ème siècle avec le sens de « fatalité heureuse, chance ».

Le prologue mentionne aussi la deuxième la figure de poids de la monarchie bicéphale en date, il s'agit du Premier Ministre, Armand Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, toujours dans une remarque laudative qui met le journal également sous la haute protection du cardinal. Renaudot défend donc la politique de Richelieu qui allait insérer des articles de sa main, commentant la politique qu'il menait. De cette manière, le fondateur reconnaît que la *Gazette* remplira avant tout le rôle d'une apologie de l'appareil d'Etat en question.

Le discours du préambule continue par insister sur la raison qui étaie l'existence du journal: celle de graver dans la mémoire humaine défaillante des marques indélébiles du rayonnement de ce règne, d'en préserver le souvenir pour les générations futures :

« Mais, SIRE, la mémoire des hommes est trop labile pour lui fier toutes les merveilles dont Votre majesté va remplir le Septentrion, et ensuite tout le continent. »

Ce règne est vu comme représentant le couronnement de l'institution monarchique. C'est pourquoi le journal apparaît comme une condition *sine qua non* pour assurer que les faits héroïques perdurent dans la mémoire du peuple.

Ce préambule mentionne deux raisons qui ont déclenché l'apparition de la *Gazette*. Nous avons déjà vu la nécessité de faire circuler les informations concernant le pays et les voisins et de rattraper de la sorte le retard pris sur les pays avoisinants. Mais

ce qui est présenté comme encore plus important que la perspective rétrospective et concomitante offerte par le journal sur la royauté pour les générations vivant à l'époque, c'est de conserver la trace des faits glorieux du royaume pour les siècles à venir, l'intentionnalité du journal étant avant tout prospective:

«Il la faut désormais soulager par des écrits qui volent comme en un instant du Nord au Midi, voire par tous les coins de la terre.»

Le pouvoir de l'écrit est suggéré par l'allusion, dans une société, rappelons-le, encore fortement imprégnée de la langue latine, au dicton latin «*Verba volant, scripta manent*». L'objectif du journal ne consiste pas uniquement dans le fait de couvrir une visée omnitemporelle, mais aussi omnidirectionnelle par la dissémination géographique de ses nouvelles.

Un trait spécifique au discours encomiastique est le rabaissement du destinataire devant son destinataire. Les louanges sont absolues; il y aura donc d'un côté le roi – instance suprême, dont la gloire est immortelle –, et, de l'autre côté, l'auteur de ce préambule, la France avant ce règne, les gens du peuple, mortels, à mémoire défaillante, au même rang que les ennemis qui ne sauraient ne pas reconnaître les exploits du roi et qui s'avouent vaincus par lui. Le recours fréquent à l'adresse directe par l'appellatif «*Sire*», tout comme les évaluatifs axiologiques élogieux dans l'invocation du roi («*Majesté*», «*célèbre*», «*avantages*», «*prospérité*», «*protection*», «*bienveillance*», etc), et dépréciatifs dans l'évocation des sujets («*labile*», «*stile petit*», etc) ont le rôle de rendre ce rabaissement visible et de le maintenir à travers le texte.

Pour ce qui est du contrepéndant du roi dans cette relation antinomique de rabaissement, le texte peut être divisé en deux parties: la première joue le rôle d'exposition de l'image reçue de la royauté dans le pays et à l'étranger, sans marque manifeste d'indice d'ostension de la première personne de l'énonciateur en sa qualité de fondateur de la *Gazette*, tandis que la deuxième dit manifestement l'implication auctoriale dans cette catégorie opposée à la majesté royale:

« C'est ce que je fais maintenant, SIRE, d'autant plus hardiment que la bonté de V. M. ne dédaigne pas la lecture de ces feuilles. Aussi n'ont-elles rien de petit que leur volume et mon style. »

« C'est au reste le journal des Roys et des puissances de la terre. Tout y est par eux et pour eux qui en font le capital; les autres personnages ne leur servent que d'accessoire. »

L'ethos discursif du destinataire (cette image qui transparaît tout au long du discours engendré), étant tantôt montré, tantôt dit (« c'est ce que je fais maintenant »)⁴, se construit à travers le préambule dans une offrande totale. C'est cette offrande qui dans la mentalité de l'époque le rend crédible en tant qu'initiateur du journal; c'est ce qui garantit son *aretè* au sens aristotélicien⁵. Le jugement métalinguistique sur ses propres énoncés accentue l'effacement volontaire auctorial devant son destinataire, exhibant le fait que le sujet du royaume se sent redévable à la grandeur de son souverain, ce qui surenchérit la valeur de son initiative journalistique.

La fin du préambule obéit, à son tour, à la rigueur du schéma discursif du genre épидictique caractérisant l'époque du XVII-ème siècle, qui requiert des voeux de prospérité sous la protection de Dieu:

«laquelle (la Gazette) je finirai par mes prières à Dieu, qu'autant que la protection est assurée à cet Estat, elle accompagne par tout V. M. qui en est la vie et le bonheur inseparable.»,

avec la signature de rigueur:

⁴ «L'ethos d'un discours résulte d'une interaction entre divers facteurs: ethos prédiscursif, ethos discursif (*ethos montré*), mais aussi les fragments du texte où l'énonciateur évoque sa propre énonciation (*ethos dit*): directement («c'est un ami qui vous parle»), ou indirectement, par exemple par le biais de métaphores ou d'allusions à d'autres scènes de parole.» (Dominique Maingueneau, 2004, **Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation**, Armand Colin, Paris, p. 206).

⁵ Pour Aristote, l'image positive que l'énonciateur veut donner de lui-même peut ressortir de trois qualités fondamentales : la *phronesis* ou prudence, l'*aretè* ou vertu, et l'*eunoia*, ou bienveillance. (cf. Dominique Maingueneau, 2004, **Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation**, Armand Colin, Paris, p. 204).

« Du tres humble, tres fidelle, & tres obeissant serviteur, & sujet de Vostre Majesté, THEOPHRASTE RENAUDOT. »

Selon la théorie des représentations sociales «il n'y a pas de coupure entre l'univers extérieur et l'univers intérieur de l'individu (ou du groupe). Le sujet et l'objet ne sont pas foncièrement distincts»⁶. Aussi ce préambule devient-il un reflet sociologique de la mentalité de l'époque puisque le lien entre le texte du préambule et l'institution monarchique est «une partie intrinsèque du lien social et doit être interprété dans ce cadre.»⁷

Bibliographie

- Abric, Jean-Claude, **Pratiques sociales et représentations**, PUF, Paris, 1994.
- Ducrot, Oswald; Schaeffer, Jean-Marie, **Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage**, Seuil, Paris, 1995.
- Fontanille, Jacques, **Sémiotique du discours**, PULIM, Limoges, 1998.
- Maingueneau, Dominique, **Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation**, Armand Colin, Paris, 2004.
- Sarfati, Georges-Elia, **Éléments d'analyse de discours**, Nathan, Paris, reed. 2001.
- Le Robert – **Dictionnaire Historique de la langue**, sous la direction d'Alain Rey, Paris, 1993.

⁶ S. Moscovici, cité dans Jean-Claude Abric, **Pratiques sociales et représentations**, PUF, Paris, 1994, p.12.

⁷ *Ibidem*.

ANNEXE

3



AV ROY.



C'est bien une remarque digne de l'histoire, que deffouz soixante-trois Roys la France, si curieuse de nouveauter, ne se soit point avizee de publier la Gazette ou recueil par chacune semaine des nouvelles tant domestiques qu'étrangères, à l'exemple des autres Estats & mesme de tous ses voisins. Mais ce ne peut être sans mystere qu'elle ait attendu pour ce faire le vingt & uniesme an du Regne de Vostre Majesté celebre par les avantages qu'elle a remportez sur tous ses ennemis, & par la prosperité de ceux qu'il luy a pleu favoriser de sa protection & bien veillance. Iusques icy l'heur & la valeur de Vostre Majesté (SIRE) ont mis les affaires de ce Royaume à un pointé, qui luy sert de Panegyrique éternel & d'Apologie effectiue à son premier Ministre. Chacun reconnoissant que Vostre Majesté par ses diuins Conseils est plus absolue chez soy, plus cherie de ses alliez, redoutee de ses ennemis, & respectee de tout le monde : bref, s'est acquis plus de gloire au pres & au loin que tous ses de-

4

evanciers ensemble. Ce sont les loüanges que la verite tire aujourd'huy des bouches autrefois les plus cvenimeuses, que les peres racontent à leurs enfans, & dont les compagnies s'entretiennent pour en conserver la memoire. Mais, SIRE, la memoire des hommes est trop labile pour lui fier toutes les merveilles dont Vostre Majesté va remplir le Septentrion, & ensuite tout le continent. Il la faut desormais soulager par des escries qui volent comme en vn instant du Nord au Midy, voire par tous les coins de la terre. C'est ce que ie fay maintenant, SIRE, d'autant plus hardiment que la bonté de V. M. ne dédaigne pas la lecture de ces feüilles. Aussi n'ont elles rien de petit que leur volume & mon style. C'est au reste le jurnal des Roys & des puissances de la terre. Tout y est par eux & pour eux qui en font le capital les autres personnages ne leur servent que d'accessoire. Ainsi Vostre Majesté va prendre le mesme plaisir (mais à meilleur titre) qu'autrefois Æneas, se voyant meslé parmy les autres Princes, dans les tableaux que ie vay peindre de ses victoires : & cependant lui offrir en toute humilité ce recueil de toutes mes Gazettes de cette année : laquelle ie finiray par mes prières à Dieu, qu'autant que sa protection est assurée à cet Estat, elle accompagne par tout V. M. qui en est la vie & le bonheur inseparables. Ce sont les vœux & l'esperance de cinquante millions d'ames, & entr'elles

SIRE,

Du tres-humble, tres-fidelle, & tres-obeyssant.
serviteur, & sujet de Vostre Majesté.
THEOPHRASTE RENAVDOT